**13 AVRIL 2018**

# Favoriser le développement professionnel des travailleurs des plateformes numériques

**08h45 - 9h30**

## ACCUEIL CAFE

Accueil café

**09h30 - 9h45**

## OUVERTURE

Ouverture de la matinée par France Stratégie, Sharers & Workers, #Leplusimportant

**9h45 - 10h00**

## PRESENTATION DES PROPOSITIONS DE #Leplusimportant

Synthèse des propositions de la note "Favoriser le développement professionnel des travailleurs des plateformes numériques", par les auteurs du rapport (Mathias Dufour, Florian Forestier, Alexandra Laffitte)
Questions réponses

**10h00 - 12h00**

## DISCUSSIONS EN TABLES RONDES

Discussions des différents axes de proposition dans des tables rondes rondes d'une dizaine de personnes
Table 1 : Financer l'accès à la formation professionnelle des travailleurs des plateformes
Table 2 : La reconnaissance / signalisation / portabilité des compétences par voie formelle ou notation individuelle
Table 3 : Les plateformes comme levier d'insertion professionnelle et d'inclusion sociale
Table 4 : Les besoins de formation des travailleurs des plateformes

**12h00 - 12h15**

## RESTITUTION DES DISCUSSIONS

Restititution des discussions par les rapporteurs des différentes tables rondes

**12h15 - 13h00**

## DISCUSSION EN PLENIERE

Pistes d'action, recommandations, points d'accord et de désaccord

**13h00 - 13h30**

## CLOTURE DE L'EVENEMENT

Présentation des suites.
Cloture de l'évènement par M. Mounir Mahjoubi, Ministre en charge du Secrétariat d'Etat à l'Economie numérique, placé auprès du Premier Ministre et M. Gilles de Margerie, Commissaire Général de France Stratégie

**Organisateurs**

FRANCE STRATÉGIE — ires INSTITUT DE RECHERCHES ECONOMIQUES ET SOCIALES — Sharers & Workers — ASTREES — #Leplusimportant

**Sharers & Workers est soutenu par**

Up — Humanis

**Lieu**

France Stratégie 20 avenue de Ségur Paris 7 Salle 2115

**PROPOSITIONS DE #LEPLUSIMPORTANT MISES EN DISCUSSION DANS LES TABLES RONDES**

**EVENEMENT DU 13 AVRIL 2018**

**Table 1 : Financer l'accès à la formation professionnelle des travailleurs des plateformes**

**1.** Favoriser l'accès à la formation des travailleurs des plateformes en **alignant les obligations des plateformes en matière de formation sur celles du droit commun** ("1% formation", dont 20% versés au CPF)

**13**. Faire **abonder par l'Etat les CPF** des travailleurs collaboratifs afin de favoriser leur **accès à des formations transverses** et notamment celles facilitant les transitions professionnelles dans un contexte de disruptions technologiques (ex. robots, véhicules autonomes) et lancer un appel d'offres public pour accélérer le déploiement d'offre de formations ciblées sur ces besoins

**Table 2 : La reconnaissance / signalisation / portabilité des compétences par voie formelle ou notation individuelle**

**11.** Assurer **l'accès et la portabilité des données numériques personnelles et réputationnelles** (portabilité de la réputation et de la confiance) des travailleurs de plateformes (ex. historique des prestations, notations) lisible par l'homme et la machine, au sein d'une "musette numérique" (FING)

**12.** Développer des **certificats numériques** permettant aux travailleurs des plateformes, au-delà de la VAE, de **valider** et de **faire reconnaître des compétences** (savoir, savoir-faire et savoir être), avec des référentiels de compétences adaptés, des protocoles de tests pour les évaluer et certifier, et des modules correspondants de formation

**Table 3 : les plateformes comme levier d'insertion professionnelle et d'inclusion sociale**

**15**. Développer **sous condition** l'**orientation par le service public de l'emploi** vers les plateformes socialement responsables et faciliter l'intermédiation en temps réel sur les opportunités d'activité temporaire offertes par les plateformes pour les demandeurs d'emploi

**16**. Favoriser l'**expérimentation de plateformes collaboratives d'insertion**, via appels à projets publics financés par l'Etat ou les collectivités locales avec une prise en charge par l'Etat du financement de l'accompagnement socio professionnel pour les personnes éloignées de l'emploi

**Table 4 : les besoins de formation des travailleurs des plateformes**

Cette table vise à questionner les priorités des besoins de formation des travailleurs des plateformes entre :

- Ce qui relève à la limite de l'information sur l'environnement des plateformes et du travail indépendant : savoir généraux
- Ce qui relève la formation à l'entreprenariat (taches de gestion, administratives…) : savoir-faire plus transversaux
- Ce qui relève de l'entretien / amélioration de compétences spécifiques à l'activité qu'ont choisi les travailleurs : savoir-faire technique
- Ce qui relève de la capacité à se réorienter, se reconvertir, se former au-delà de son champ professionnel initial »

**Le lien vers le rapport et les propositions détaillées est ici :**

https://leplusimportant.org/2018/02/08/le-developpement-professionnel-et-la-protection-sociale-des-travailleurs-des-plateformes-numeriques/